Dans le cadre des réflexions et des études initiées sur les communes de Bonnétage, Montbéliardot, Plaimbois-du-Miroir et Rosureux sur la faisabilité d'un projet éolien, ABO Wind vous propose de zoomer sur des thématiques spécifiques à l'éolien. C'est l'objet de cet imprimé, le cinquième de la série « Les Zooms ABO Wind », à destination des habitants du territoire. Vous le retrouverez sur la page internet du projet : http://bit.ly/cret-des-ours

Notre volonté est d'informer de manière complète et factuelle sur un ensemble de thèmes ayant trait au développement d'un projet éolien, et aux divers enjeux soulevés à l'échelle du territoire. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire part de vos interrogations pour que nous puissions y répondre dans les Zooms à venir. Les coordonnées de la responsable de projet se trouvent au verso.

Zoom n°5 : L'éolien et son intégration paysagère

Le paysage est l'expression dynamique d'un territoire et de la perception que les populations en ont. Dans nos campagnes, nous nous sommes habitués aux châteaux d'eau ou aux lignes à haute tension qui sont essentiels pour soutenir notre vie quotidienne. La perception du paysage repose sur notre culture, notre attachement au lieu, notre histoire... Les valeurs attachées au paysage sont ainsi immanquablement plurielles et évoluent dans le temps.

Tout au long de l'Histoire, l'Homme a adapté son paysage à ses besoins : viaducs, châteaux-forts, phares, silos agricoles, routes... Aujourd'hui, l'insertion d'un parc éolien dans le paysage est l'expression d'une évolution énergétique nécessaire.





L'appréciation d'un paysage et des éléments qui le composent a une dimension subjective. Une éolienne est effectivement perceptible dans son environnement proche ou lointain. Certains y voient une structure élégante apportant une tranquillité grâce à la rotation lente des pales, et d'autres considèrent une installation technique engendrant une « pollution visuelle ».

L'étude paysagère, à travers des éléments objectifs (structures, composantes géographiques, patrimoines...) et subjectifs (représentations, perceptions, symboles...) est donc un véritable pilier des projets d'aménagement éolien.







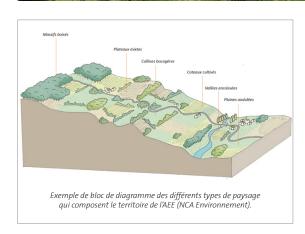
L'étude paysagère

Elle doit évaluer l'état initial du site et faire une analyse des effets du projet sur le patrimoine et les paysages.

L'état initial recense l'ensemble des composantes paysagères sensibles : monuments historiques, itinéraires de randonnés, curiosités touristiques, belvédères, et paysages du quotidien (axes de circulation, villages). Ce travail s'accompagne de prises de vue sur le terrain pour apprécier les visibilités en direction de la zone du projet. A travers les éléments mis en lumière, on cherche à placer les éoliennes de manière à éviter ou réduire leur visibilité depuis les lieux sensibles. La taille de l'éolienne est également choisie, entre autres, en fonction de l'état initial paysager.

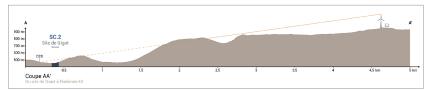
Pour le projet éolien du Crêt des Ours, une attention particulière a été portée aux sites emblématiques tels que les rives du Dessoubre, le belvédère de la Roche du Prêtre, le site du Gigot, et aux lieux de vie les plus proches. Une analyse de la zone d'influence visuelle du projet a été effectuée. Ainsi, pour limiter les vues depuis ces secteurs, la hauteur totale des éoliennes ne dépassera pas 200 mètres.





White I Like I We I WE

Une fois l'implantation connue, de nombreux outils tels que des photomontages, des coupes topographiques, des blocs diagramme, et l'analyse des autres projets alentours permettent de déterminer le degré de perception et les effets du projet sur le futur parc. Des mesures d'aménagement peuvent être prévues, telles que la plantation d'arbres ou de haies le long des routes ou chez les riverains, l'installation de panneaux pédagogiques, de sentiers de découverte...



Eolien et tourisme



L'éolien est un symbole de développement durable, un élément du patrimoine moderne désormais commun dans nos paysages. Pour autant, les paysages et panoramas comptant parmi les ressources sur lesquelles est construite l'attractivité touristique d'un territoire, des questions persistent sur l'influence d'un parc éolien sur le tourisme.

Il est possible pour un territoire d'utiliser l'image de son parc éolien pour promouvoir l'importance des solutions durables en matière d'énergie, renforcer l'attractivité des sites touristiques à travers la valorisation de la production d'énergie renouvelable comme l'une des ressources du territoire, et attirer de nouveaux publics sensibles à ces questions.



Ainsi, sur la commune de Migé, dans l'Yonne, l'association Les Moulins de Migé organise à la fois des visites de son ancien moulin et du parc éolien avoisinant.



Marie LE GALLOU Responsable de projets 75 rue de la Villette 69003 Lyon Tel.:+33 (0)7.86.30.98.35 maire.legallou@abo-wind.fr

